Syndicat Mixte
des Etangs de Saint-Rémy

Syndicat Mixte des Etangs de Saint-Rémy
5 Rue des Récollets 57000 Metz

PRÉFECTURE DE LA MOSELLE
D.C.L.
09 JUIL. 2025
ARRIVÉE
CONTRÔLE DE LA LÉGALITÉ

Date de convocation	Nombre de membres au comité syndical	Nombre de membres en fonction au comité syndical	Présents	Dont suppléant(s)	Pouvoir(s)	Absent(s) excusé(s)	Absent(s)
Mercredi 18 juin 2025	16 titulaires - 8 suppléants	16 titulaires - 8 suppléants	12	3		7	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du mercredi 25 juin 2025
Sous la présidence de Monsieur Bernard STAUDT, Président du Syndicat Mixte des Etangs de Saint-Rémy.

Point n° 2 : **Installation d'un délégué titulaire de Metz Métropole au sein du Comité Syndical en remplacement de Madame Béatrice AGAMENNONE**

Rapporteur : Bernard STAUDT

Le Comité Syndical,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales
VU l'arrêté préfectoral du 26 novembre 2024 portant sur la création du Syndicat Mixte des Etangs de Saint-Rémy
VU les statuts du Syndicat Mixte des Etangs de Saint-Rémy
VU la délibération du Conseil métropolitain du 30 septembre 2024 relative à la désignation de Madame Béatrice AGAMENNONE en qualité de représentante titulaire au Syndicat Mixte des Etangs de Saint-Rémy,
VU la délibération du Comité métropolitain du 12 mai 2025 désignant un nouveau délégué titulaire, en la personne de Madame Rachel BURGY, afin de siéger au comité syndical du Syndicat Mixte des Etangs de Saint-Rémy,

DECLARE Madame Rachel BURGY installée dans sa fonction de délégué du Comité du Syndicat Mixte des Etangs de Saint-Rémy.

Pour extrait conforme
Metz, le 04/07/2025

Le Président du Syndicat Mixte
des Etangs de Saint-Rémy,
Bernard STAUDT